

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 17 décembre 2024 à 18 h 31 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Sont absents:

Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5

Sont également présents :

Amanda Jedrychowski, greffière adjointe Jacques DesOrmeaux, directeur général par intérim

Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.

(2024-12-462) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud appuyé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>Période de questions portant exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour</u>

Cette période de questions débute à 18h31 et se termine à 18h45.

(2024-12-463) <u>Dérogation mineure – 45, Horsfall – Thermopompes</u>

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 29 novembre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 6 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les autres critères d'analyse prévus au Règlement sur les dérogations mineures 2023-213;

CONSIDÉRANT la recommandation de la division du développement du territoire;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ACCORDER la dérogation mineure relative à la propriété située au 45, Horsfall, à savoir:

D'AUTORISER l'installation de nouvelles thermopompes sur tous les balcons des unités du bâtiment existant (pour un total de 88 unités selon la documentation soumise par le requérant le 28 octobre 2024) contrevenant à l'emplacement autorisé pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée qui exigent que les thermopompes soient installées sur le toit du bâtiment, le tout à condition que les thermopompes soient recouvertes d'un écran insonorisant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2024-12-464) <u>Adoption – Règlement d'emprunt – Reconstruction du chalet et de la piscine</u> <u>Alexandra</u>

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024, la conseillère Julie Bourgoin a donné l'avis de motion à l'effet que le *Règlement décrétant une dépense de 8 140 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la reconstruction du chalet et de la piscine Alexandra* (2024-239) serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé à la même séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, de travaux de reconstruction du chalet et de la piscine Alexandra, au montant de 8 140 000 \$;

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER le Règlement 2024-239 décrétant une dépense de 8 140 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins de la reconstruction du chalet et de la piscine Alexandra.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		

(2024-12-465) Ajout d'un espace réservé pour personnes handicapées sur l'avenue Lorne

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'AUTORISER l'ajout d'un espace réservé pour personnes handicapées face au 22, avenue Lorne à proximité de la branche est de l'entrée en demi-lune du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		

(2024-12-466) Appui de la demande de la FQM – Enjeux des camps de jour

Il est proposé par la conseillère Alexandrine Lamoureux-Salvas appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPUYER la demande faite par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), acheminée à la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024, proposant:

- De bonifier l'enveloppe liée au Programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées – volet accompagnement;
- De mettre en place, à court terme, un comité formé des instances pouvant être concernées afin d'analyser tous les enjeux des camps de jour municipaux;
- De prioriser la création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour;

D'ACHEMINER cette résolution à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		

(2024-12-467) <u>Autorisation de stationnement sur Saint-Georges et Tiffin pour la période</u> <u>hivernale</u>

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Verreault appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

DE PERMETTRE le stationnement sur la rue Saint-Georges et sur le chemin Tiffin entre la rue du Docteur-Chevrier et l'avenue Saint-Charles, pour une période s'étendant du 18 décembre 2024 au 30 avril 2025.

Votes pour: La mairesse Pascale Mongrain, les conseillers Francis Le Chatelier, Liette Michaud et Stéphanie Verreault

Votes contre: Les conseillères Alexandrine Lamoureux-Salvas et Virginie Dostie-Toupin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ	
Levée de la séance	
La mairesse procède à la levée de	la séance à 18h58.
Pascale Mongrain Mairesse	 Amanda Jedrychowski Greffière adjointe